

ANNEXE TECHNIQUE en SAISON Version 20190808

Adresse : 5 rue Ninon Vallin
84000 Avignon

Tel : 04 90 01 90 54 (FR)
0033 490 01 90 54

Gps : Latitude : 43.94392784082736
Longitude : 4.81424868106842

Dans cette annexe, le terme Compagnie désigne l'ensemble des personnels, artistes et techniciens, engagés par le producteur pour le spectacle cité en référence dans la convention.

Cette fiche technique jointe en annexe à la convention, en fait partie intégrante.
Le fait d'accepter la convention vaut acceptation de ce document.

LA SALLE :

Salle de 100 places en gradin niveau 0 à 180cm (sièges et strapontins).
Accès public largeur 140cm (2UP*) à cour et issue de secours largeur 90cm (1UP) à jardin.
*UP : unité de passage.
Accessible PMR (Personnes à Mobilité Réduite).
Salle climatisée.

Accès décor à la salle par porte hauteur 200cm largeur 140cm.
Communication entre stockage décor et scène par porte hauteur 230cm / largeur 100cm.
(Diagonale maxi 240cm)

L'ESPACE de JEU (scène) :

		Scène intégrée niveau 0.
Largeur	à la face :	590cm
	au lointain	550cm
Profondeur	du bord plateau au mur du fond :	585cm
	du bord plateau au rideau de fond :	525cm (passage de 50cm à l'arrière)
Hauteur sous grill :		325cm au plus bas.

DRAPERIE :

Boîte noire (implantation à l'allemande non modifiable en festival)
Rideau de fond en 2 demi-fonds, sur patience, commandée au plateau lointain cour.
Entrée possible depuis la coulisse cour et au lointain centre.
Pendrellons disponibles : 2 x 115 cm
2 x 100cm

EQUIPEMENT :

LUMIERE: Faces LED WW/CW/A : 4 Cameo Studio PAR DTW
Contres LED RGB : 4 Cameo Studio PAR RGBWAUV 12x12W
Projecteurs silencieux / Graduables qualité halogène.

Jeu d'orgue : Apple Mac mini avec SSD 250Go
Logiciels : QLightControlerPlus (Lumière Son et vidéo plein écran)
D:Light (Lumières)
Mix16 pro (Lumière Son et vidéo plein écran)
Qlab (Lumière Son et vidéo mapping)
DMX : Interface réseau Enttec ODE MK2 Multi-protocoles.
Splitter DMX : en salle (notamment pour shutter vidéo)
Contrôleur midi : Akai MidiMix

Puissance : Les 120 lignes réparties au grill sont ramenées aux 24 gradateurs ADB de 3Kw coté décor / loge.

STRUCTURE :

Grill fixe constitué de 3 ponts triangulés de 30cm et maillage de tubes de 50mm répartis en salle (voir plan).

Tous les luminaires apportés par la Compagnie devront être équipés d'une alimentation comportant une fiche de terre reliée à leur carter.

Tout élément suspendu devra être fixé à l'aide d'un système adapté (colliers-crochet) et assuré avec une élingue de sécurité dont la charge maximale d'utilisation (CMU) correspond à son poids.

Rappel : Comme en Belgique (les dominos), en France, les triplettes sont interdites.

La mémorisation des effets lumières pourra être faite par le personnel du Théâtre en fonction du logiciel choisi.

SON :

Petite console analogique Yamaha MG 12/8

Diffusion active à la face suspendue au grill 2 x Yamaha DRX 10

Diffusion mobile 2 x Yamaha DRX 10

Caractéristiques Yamaha DRX 10 :

- Bi-amplification de 1100W (950W + 150W) en classe D
- Réponse en fréquence: 56 - 20.000 Hz
- SPL max: 131 dB

LOGE :

Loge climatisée avec lavabo, douche, sanitaires, réfrigérateur table-top et cintres.

MONTAGE :

Le montage se fera sous contrôle du directeur technique qui aura tous pouvoirs pour refuser un ou plusieurs éléments qui présenteraient un risque pour la sécurité des spectateurs et des personnels et/ou qui ne seraient pas accompagnés de leur procès verbal de résistance au feu norme M1 (non inflammables ou définies dans la norme européenne EN 13501-1+A1, pour les décors, la draperie et les tapis de sol), ainsi que l'ajout d'artifices, de pyrotechnie et autres flammes nues non précisés dans la fiche technique du spectacle.

Le planning des montages/réglages/répétitions sera établi et transmis à l'avance par le directeur technique.

FONCTIONNEMENT GENERAL :

Pour des raisons de sécurité incendie, le stockage de produits et de matériaux inflammable est interdit dans l'ensemble des locaux techniques et en loge (ceci comprend les éléments promotionnels de la Compagnie, tracts et affiches). Pour les mêmes raisons il est interdit de fumer dans l'ensemble des locaux.

FONCTIONNEMENT par représentation :

Le directeur technique procédera à l'ouverture des portes au public après accord de la Compagnie et de son régisseur, et, après consultation de la billetterie, au lancement du spectacle par le déclenchement d'un signal lumineux visible en régie et en coulisse, et à la fermeture des portes au public.

Enfin, une annonce enregistrée ou faite directement par le personnel du Théâtre sera diffusée avant le spectacle afin de rappeler au public l'extinction des téléphones portables, l'interdiction de prendre des photos et des vidéos, diverses informations sur les spectacles et l'activité du Théâtre, et précisera le sens de sortie de salle en fin de représentation (issue de secours à l'arrière des gradins coté jardin).

La Compagnie devra préciser à l'avance si elle souhaite accepter des spectateurs après le début du spectacle (5 à 10mn maximum) et si l'annonce doit être faite avant ou après l'entrée du public.

L'accès aux locaux techniques du Théâtre est interdit au public et aux personnes étrangères au spectacle. L'espace scénique devra être rendu propre après chaque représentation.

DEMONTAGE :

Le stockage de matériel et éléments de décor ne sera pas possible après la période des représentations.

DIVERS :

Le signataire de la convention atteste sur l'honneur que la Compagnie qu'il représente est à jour en regard de la législation du travail pour les personnels embauchés par elle pour la durée de sa présence au festival.